

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 67 (1970)
Heft: 3

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Assemblée des délégués

*Le samedi 21 mars 1970, à 10 heures précises,
Lausanne, Buffet de Gare CFF, Salle des Vignerons*

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et contrôle des pouvoirs.
2. Désignation des scrutateurs.
3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée.
4. Rapport du président.
5. Finances :
 - a) Comptes 1969.
 - b) Rapport de la Commission de vérification.
 - c) Budget 1970.
 - d) Fixation de la cotisation pour 1970. Le C.C. propose de la maintenir à Fr. 9.—.
 - e) Désignation des sections vérificatrices pour les comptes de l'exercice 1970. Jura Nord, Hérens et Jorat.
6. Activité apicole 1970.
7. Adoption des rapports publiés dans le journal.
8. Nominations statutaires de deux membres sortants rééligibles : MM. A. Merminod, J. Voyame. M. Matthey n'étant plus rééligible.
9. Concours de ruchers.
10. Soutien prix du miel.
11. Propositions individuelles et divers.

A 13 heures, repas en commun. Prix : Fr. 10.—, sans vin, service compris.

MM. les délégués voudront bien remplir le bulletin pour frais de déplacement et le remettre à l'entrée de la salle à M. M. Mouche.

Pour le comité :

Le secrétaire :
G. Chassot

Le président :
R. Bovey

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE
Pertes et Profits au 31 décembre 1969

Dépenses	Doit	Avoir
Assemblée des délégués	3 849.20	
Comité	4 544.75	
Gérance et loyers	1 850.—	
Fournitures de bureau	106.80	
Impôts	425.—	
AVS, allocations familiales	219.70	
Affranchissements, ports	170.—	
Téléphones	161.60	
Taxes chèques postaux	110.75	
Stations observations et pesées	368.30	
Contrôle - propagande du miel	1 158.35	
Assurance responsabilité civile	2 386.90	
Concours des ruchers	2 320.80	
Frais bibliothèque	885.—	
Journal suisse d'apiculture	26 520.10	
Cotisations à charge :		
USP, FRSA, FSSA, ARAE, CRIA . . .	2 057.50	
Frais garde et gérance de titres	69.60	
Subsides cours divers	100.—	
Frais divers	1 542.95	
Aide à apiculture	3 697.—	
 Recettes		
4937 cotisations à Fr. 9.—	44 433.—	
Annonces Journal	5 102.65	
Abonnements divers	1 030.26	
Intérêts des Fonds	6 692.27	
Subsides FRSA et Div. agric.	2 243.65	
Versement assurance vol	1 057.40	
Ventes diverses	625.60	
Recettes contrôle du miel	426.40	
Bénéfice exploitation 1969	<u>9 066.93</u>	
	<u>61 611.23</u>	<u>61 611.23</u>

Répartition PP 1969

Amortissement matériel-insignes	767.20
Attribution à Provision pour distinctions	1 000.—
Attribution à Aide à l'apiculture	5 000.—
Attribution à Fonds propagande	2 176.25
Report à capital, solde	123.48
Total	9 066.93

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Bilan au 31 décembre 1969

Disponible	Actif	Passif
Caisse	27.99	
Chèques postaux 10-1480	1 994.42	
Banque Cantonale Vaudoise	646.—	
Crédit Foncier Vaudois	29 723.95	
 Réalisable - Titres		
Obl. BCV 4 ¹ / ₂ %	15 000.—	
Obl. BCV 4 ³ / ₄ %	10 000.—	
Obl. BCV 4 ¹ / ₂ %	5 000.—	
Obl. CFV. Sie 9. 3 ¹ / ₄ %	6 500.—	
Obl. Caisse hyp. Gve 5 ¹ / ₄ %	2 000.—	
Obl. BCV 5 %	10 000.—	
Obl. BCV 5 %	25 000.—	
Obl. BCV 4 ¹ / ₂ %	5 000.—	
Obl. CFV 5 %	15 000.—	
Parts Caisse gar. fin	300.—	
300 parts CRM	15 000.—	
2 parts Comptoir suisse	p.m. 108 800.—	
annonces à encaisser	350.—	
Actifs transitoires	3 823.77	
 Immobilisé		
Bibliothèque	1.—	
Matériel - diplômes	1.—	
Appareil projection	1.—	
Etiquettes - panonceaux	p.m. 3.—	
 Fonds assurance vol	35 000.—	
 Passifs transitoires	<hr/> 9 161.10	
 Reports	145 369.13	44 161.10

Reports 145 369.13 44 161.10

Fonds divers

Bertrand, fonds réserve	10 522.50
Entraide	3 786.80
Dommages	14 147.15
Aide apiculture	23 500.—
Propagande	28 500.—
Prov. distinctions	1 000.—
Prov. études	<u>1 250.—</u>
	82 706.45

Fonds propres

Solde au 31.12.68	18 378.10
Report solde PP 69	<u>123.48</u>
	145 369.13

	145 369.13
--	-------------------

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE
Etat des fonds 1969

Bertrand : Fonds de réserve

Solde au 31 décembre 1968	10 216.—
Intérêts 1969	306.50
Solde au 31 décembre 1969	<u>10 522.50</u>
	10 522.50

Entraide

Solde au 31 décembre 1968	3 661.95
Don 1969	15.—
Intérêts 1969	109.85
Solde au 31 décembre 1969	<u>3 786.80</u>
	3 786.80

Dommages

Solde au 31 décembre 1968	14 434.15
Paiements à sinistrés	720.—
Intérêts 1969	433.—
Solde au 31 décembre 1969	<u>14 147.15</u>
	14 867.15

Assurance vol et déprédations

Solde au 31 décembre 1968	35 000.—
Surprimés 1969	803.—
Intérêts 3% sur 35 000.—	1 050.—
Timbre fédéral	26.10
Indemnités payées	370.—
Honoraires et débours	349.50
Part Mandataria	50.—
Virement surplus de 35 000.—	1 057.40
Montant du Fonds au 31.12.69	35 000.—
	<hr/>
	36 853.—
	36 853.—

Payerne et Romanel, le 13 février 1970

Le président: *R. Bovey* Le caissier: *A. Merminod*

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE Budget de l'exercice 1970

Dépenses	Comptes 1969	Budget 1970
Assemblée des délégués	3 849.20	4 000.—
Comité	4 544.75	4 500.—
Gérance et loyers	1 850.—	1 850.—
Fournitures de bureau - imprimés	106.80	670.—
Impôts divers	425.—	500.—
AVS - allocations familiales	219.70	300.—
Affranchissement - ports divers	170.—	—.—
Téléphones	161.60	500.—
Taxes chèques postaux	110.75	—.—
Stations observations et pesées	368.30	500.—
Contrôle, propagande du miel	1 158.35	2 000.—
Assurance responsabilité civile	2 386.90	2 400.—
Concours des ruchers	2 320.80	1 800.—
Bibliothèque, achats, reliure, loyer	885.—	1 000.—
« Journal suisse d'apiculture »	26 520.10	27 000.—
Cotisations à charge	2 057.50	2 100.—
Frais de garde, gérance titres	69.60	80.—
Subsides cours divers	100.—	800.—
Dépenses diverses	1 542.95	800.—
Aide à l'apiculture	3 697.—	4 500.—
Bénéfice 1969	9 066.93	—.—
	<hr/>	<hr/>
	61 611.23	55 300.—

Recettes	<i>Comptes 1969</i>	<i>Budget 1970</i>
Cotisations perçues	44 433.—	44 000.—
Annonces du journal	5 102.65	5 000.—
Abonnements et divers	1 030.26	800.—
Intérêts des fonds propres	6 692.27	4 500.—
Subside FRSA + Div. agric.	2 243.65	—.—
Versement assurance vol	1 057.40	—.—
Ventes diverses, recettes diverses	625.60	500.—
Recettes contrôle du miel	426.40	500.—
	61 611.23	55 300.—
Recettes budgétaires	<u>55 300.—</u>	
Dépenses budgétaires	<u>55 300.—</u>	
Bénéfice budgétaire 1970	<u>—.—</u>	

Payerne, le 13 février 1970.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DE LA SAR POUR L'EXERCICE 1969

La commission de gestion s'est réunie à Lausanne le 14 février 1970, pour vérifier les comptes de la SAR de 1969, en présence de M. Robert Bovey, président et de M. Auguste Merminod, caissier-administrateur.

La commission a pris connaissance avec intérêt du rapport de la société fiduciaire Mandataria. Les nombreux pointages effectués dans les comptes ont permis de constater la parfaite concordance entre les écritures et les pièces comptables. De plus, le caissier a donné à la commission tous les renseignements nécessaires à une bonne analyse des différents comptes.

L'exercice 1969 se termine pour la SAR sous un jour favorable, ceci grâce à une gestion saine. Ainsi l'année 1969 laisse un bénéfice de Fr. 9066.93. A noter toutefois, que ce résultat est dû principalement à la provision de Fr. 8000.— pour distinction aux vétérans ainsi qu'à l'imputation du remboursement anticipé de deux années, soit 1968 et 1969, conformément aux récentes prescriptions en vigueur.

Vu l'intense activité déployée par le président M. Bovey, la commission propose d'élever ses honoraires de Fr. 600.— à Fr. 800.— par année.

La commission remercie le comité pour sa bonne gestion et propose à l'assemblée des délégués :

1. D'accepter les comptes tels qu'ils sont présentés.
2. De donner décharge au comité central et au caissier.
3. De donner décharge à la commission de gestion.

En terminant, la commission remercie et félicite spécialement le caissier M. Merminod pour son excellent travail.

Lausanne, le 14 février 1970.

Section de la Gruyère : *Jacques Gremaud*

Section d'Hérens : *Sylvestre Moix*

Section du Jorat : *Edouard Martin*

RAPPORT

sur l'activité de la Caisse d'assurance « Vols et déprédatations » ainsi que sur celle « Responsabilité civile » de la Société romande d'apiculture pour l'année 1969

A. Vols et déprédatations

Cas annoncés	12
Cas liquidés par paiement d'une indemnité	4
Cas en suspens	3
Cas non prévus par l'assurance	5
Indemnités versées	Fr. 405.—

B. Responsabilité civile

Cas annoncés	13
Cas liquidés par paiement d'une indemnité	6
Cas en suspens	5
Cas non prévus par le règlement	2
Indemnités payées	Fr. 627.—

Le responsable : *Jos. Voyame*

CONCOURS DES RUCHERS

L'assemblée des délégués de 1969 a, conformément à l'article 6 du règlement, désigné par tirage au sort, la circonscription 3 à soumettre au jury en 1970.

La circonscription 3 est composée des sections : Vallée de Joux, Orbe, Grandson-Pied du Jura.

Les sections concernées ont à désigner un membre du jury et voudront bien fournir le nom et l'adresse au préposé soussigné avant l'assemblée des délégués de 1970.

Les apiculteurs qui désirent participer au concours s'inscriront auprès de leur président de section pour le 1^{er} avril en indiquant le nombre de ruches et l'emplacement de leur rucher.

Nous souhaitons que les inscriptions soient nombreuses et sommes persuadés que les concurrents auront du plaisir à présenter leur rucher et obtiendront la satisfaction et le succès espérés.

Le préposé au concours :

A. Jacquier
1923 Les Marécottes

LE FILM DE LA SAR

est en dépôt chez M. A. Merminod, caissier à **1530 Payerne**.

Maladies des abeilles en janvier 1970

Canton / District	Acariose	Localité	Cas
Bâle Campagne			
Liestal		Ramlinsburg	1
Sissach		Sissach	1
Berne			
Bienne		Bienne	1
Thoune		Goldiwil	1
Zurich			
Andelfingen		Marthalen	1
<i>Section apicole. Liebefeld.</i>			

VERS LA DISPARITION DU RUCHER DE SORENS

Pour différents motifs et après 6 ans d'expériences effectuées dans la région des Préalpes par la section apicole du Liebefeld, le rucher de Sorens disparaîtra en 1970.

L'intéressant rapport sur ce rucher, publié ci-dessous par le Liebefeld, est certainement de nature à retenir l'attention des apiculteurs romands et plus spécialement de ceux de la région des Préalpes.

C'est au pied du Jura qu'une partie des colonies seront transférées et permettront au Liebefeld de poursuivre les expériences pour le profit des apiculteurs de Romandie.

Rédaction.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU RUCHER DE SORENS DURANT LES ANNÉES 1963 À 1969

Pour la première fois en Suisse romande, durant les années 1963 à 1969, des essais ont été entrepris par la section apicole du Liebefeld avec des colonies d'abeilles placées à 1025 mètres d'altitude, dans la commune de Sorens (FR). L'emplacement du rucher a été étudié avec l'appui de M. Dupasquier, commissaire cantonal de l'apiculture fribourgeoise, que nous tenons à remercier de l'intérêt qu'il a constamment apporté à ce travail.

La création de ce rucher avait pour premier but de nous renseigner sur les possibilités dans les Préalpes, de nous permettre d'étudier si l'apiculture y est rentable, afin d'encourager les personnes que cette branche intéresserait. Le but de ces recherches était ensuite d'obtenir un aperçu général sur la conduite d'un rucher à une altitude de 1000 m., sous des conditions climatiques souvent extrêmes ; nous nous proposions enfin d'étudier les causes des grandes divergences dans le développement et le rendement des colonies, toujours signalées dans la zone des Préalpes. Tous ces essais ont été effectués avec les deux types de ruche les plus courants en Suisse romande : la ruche Dadant-Blatt et la ruche Burki. Les dernières étaient installées dans un pavillon, les ruches Dadant-Blatt étaient placées en pavillon et en plein air.

Nous pouvons caractériser les conditions de récolte de ces 6 dernières années de la façon suivante :

La première récolte, qui est en général la principale, s'étend de fin avril - début de mai jusqu'à la 3^e semaine de mai. La deuxième récolte, de juin à juillet, donne parfois de bons résultats ; elle est axée sur la flore des foins, des framboisiers et sur les miellats de forêt. Il ressort nettement qu'à partir de la fin mai jusqu'à la mi-juin la récolte est nulle et que les colonies vivent de leurs provisions. Durant cette période d'entre-récolte, le nombre d'abeilles pour la plupart des colonies diminue sensiblement, ce qui provoque aussi, un peu plus tard, une certaine réduction de la surface du couvain.

Au vu de nos connaissances actuelles, nous estimons qu'il est indiqué, pour parer aux effets fâcheux de cette période d'entre-récolte, de préserver la force des colonies en les nourrissant par petites doses à intervalles réguliers.

La moyenne des récoltes fut la suivante :

1964	19,60 kg			
1965	9,40 kg			
1966	10,60 kg			
1967	7,85 kg			
1968	28,25 kg	1 ^{re} récolte moyenne 3,75 kg		
1969	0,60 kg			

La meilleure récolte fut obtenue en 1968 avec 28,25 kg par ruche, mais hélas, le miel de la deuxième récolte se cristallisa si rapidement dans les rayons, qu'il ne put être extrait. Par contre, l'année la plus défavorable fut 1969. Le miel de 1968 cristallisé dans les hausses nous aida alors à préserver les colonies de la mort.

La moyenne des 6 années d'observation fut de 12,70 kg par ruche, sans compter la construction de 250 cadres de corps de ruches et de 300 cadres de hausses pour ruches Dadant-Blatt, ainsi que de 60 cadres de corps et de 220 cadres de hausses pour ruches Burki.

Les résultats suivants sont extraits de la comptabilité apicole du secrétariat des paysans suisses se basant sur les relevés de 46 à 57 apiculteurs.

		1964	1965	1966	1967
Récolte par ruche	kg	15,72	6,63	6,76	4,81
Frais de production par ruche	Fr.	68.97	68.23	69.05	69.09
Frais de production par kg de miel	Fr.	4.11	9.08	9.05	11.17
Rendement brut par ruche	Fr.	147.10	65.23	69.72	57.87
Rendement net par ruche	Fr.	43.53	3.29	5.04	—0.02
Revenu par ruche	Fr.	112.44	34.73	38.29	25.02
Revenu du travail par heure	Fr.	14.30	3.42	4.20	2.43

Nous avons repris ces chiffres pour démontrer que, dans maintes régions des Préalpes, les bases pour une apiculture prospère existent. Le lecteur pourra juger, à partir des récoltes réalisées à Sorens, les revenus qu'il aurait

pu obtenir. Si les prix de vente du miel se maintiennent, **l'apiculture dans les Préalpes pourrait assurer à maints agriculteurs une amélioration notable de son revenu agricole.**

On prétend dans les milieux apicoles que l'hivernage des colonies dans les Préalpes est délicat, voir difficile, que chaque printemps des pertes sensibles en résultent. Avec notre méthode de conduite de ruchers, nous n'avons jamais rencontré ces difficultés. Comparé avec nos autres ruchers expérimentaux nous étions toujours surpris, dès la fin avril, du rapide départ et de la force des colonies de Sorens. Nous avons toujours commencé très tôt avec la mise en hivernage : à la fin de juillet, stimulation au sirop pour maintenir la ponte, puis nourrissement à partir de la mi-août. Le nourrissement était terminé déjà vers la fin août. Les abeilles des ruches Dadant-Blatt consomment beaucoup plus, surtout en fin d'hiver, que celles des Burki. Cette consommation est de 3 à 4 kg plus élevée pour la Dadant-Blatt. A Sorens nous avons hiverné les ruches Burki sur 13-15 kg, les ruches Dadant-Blatt sur 16 à 18 kg de provisions.

Les apports de pollen sont en général très bons. On trouve souvent 2 à 3 cadres presque complètement remplis de pollen. Avant la mise en hivernage les cadres trop chargés de pollen sont éloignés du centre et placés aux bords.

Dans les conditions de Sorens la stimulation ou le complément des provisions des colonies au premier printemps n'est pas indiqué. Le nourrissement stimulant devrait commencer 6 semaines avant le début de la récolte, donc vers le 10 mars. Dans nos essais même des colonies populeuses ont renoncé à prendre le sirop ainsi que le miel dans les nourrisseurs à cause du froid du début d'avril. C'est faire fausse route que de vouloir stimuler les colonies quelques jours avant la récolte ; il en résultera un essaimage excessif. La recette la plus simple est donc de nourrir copieusement les colonies en août. Nous sommes toujours étonnés de constater que les apiculteurs se refusent généralement à suivre cette pratique pourtant simple. Croyant faire des économies, ils traînent avec la mise en hivernage jusqu'en septembre, voire octobre ; ils ne complètent qu'insuffisamment les provisions et sont forcés au premier printemps de nourrir les colonies. Il en résulte un mauvais départ, avec le développement de toute une gamme de maladies, un essaimage excessif, ou encore l'incorporation d'une notable quantité de sucre dans le miel de la première récolte. Nous reconnaissons que malgré nos multiples recommandations il est très difficile d'inciter une grande partie des apiculteurs à modifier leurs méthodes de travail.

Comme nous l'avons signalé maintes fois, nous sommes partis à Sorens avec différentes souches et races d'abeilles et nous avons tenté de sélectionner de ce mélange les meilleures colonies. En partant de ces colonies nous avons procédé à un renouvellement des reines par formation de nucléi selon différentes méthodes, avec fécondation au rucher. Ce procédé simple peut permettre à tout apiculteur ne disposant que de quelques ruches d'améliorer rapidement et à peu de frais ses colonies. En formant des nucléi tôt dans la saison, c'est-à-dire au début de l'essaimage, on arrive à l'enrayer ; on forme de nouvelles colonies au moment le plus propice de la vie de l'abeille. La valeur de ces nucléi peut très bien être jugée vers la fin juillet. A Sorens, tout nucléus qui ne s'était pas développé convenablement fut éliminé. Le rendement et le développement de chaque colonie destinée à la multiplication furent observés préalablement pendant 2 ans. Cette sélection continue a permis d'obtenir pour l'ensemble du rucher des colonies en très bonne forme, malgré un matériel de départ formé d'un mélange de souches et de races d'abeilles.

Au point de vue du rendement le type de ruche ne joue pas de rôle. De même il est indifférent que les ruches soient placées en plein air ou dans le pavillon. En effet dans les trois groupes de colonies les différences étaient très marquées d'une année à l'autre, aussi bien pour le développement que pour le

rendement. Quant à la consommation hivernale, la ruche Burki a un net avantage sur la Dadant-Blatt. En outre, la première demande davantage de travail de manutention. Cependant, des colonies placées en pavillon peuvent être plus facilement contrôlées, même dans des conditions défavorables.

Une ruche en plastique de fabrication française a été mise à notre disposition par la SAR pour essais. La ruche fut livrée sans hausse. Nous avons constaté très peu d'humidité durant toute l'année et un bon développement du couvain. Le poids très faible de cette ruche en est le plus grand avantage. Certains détails demanderaient à être encore améliorés. Après deux hivers déjà une paroi extérieure avait une fissure : en plus la couche de protection extérieure et intérieure en fibres de verre plastifiées ne résiste pas aux chocs. Le prix de cette ruche, tournant vers les 200 francs, est trop élevé vu tous les défauts de construction. Ces expériences faites avec cette seule ruche coïncident cependant avec les observations faites à Gelfingen où le matériel était plus important ; elles sont étayées par différents rapports objectifs de l'étranger.

En 1967 un rapport spécial a été adressé au service vétérinaire du Département militaire fédéral concernant l'influence des tirs sur l'état des colonies d'abeilles en hiver. Les premiers essais furent entrepris dans l'hiver 1963/64 dans le rucher de Sorens pour se poursuivre sur la place de tir de Vugelles-la-Mothe. (Voir rapport par Dr H. Wille et A. Bourquin.)

Dans cette période de six ans, le rucher a été utilisé pour des cours de formation de conseillers apicoles, des visites de groupes d'apiculteurs et de sociétés. Durant les cours et les visites, des conférences et démonstrations ont permis de traiter les sujets suivants : développement des colonies, divers systèmes de nourrisseurs, stimulants, nourrissements, différents types de ruches, estimation du couvain et des colonies, formation du nucleus avec tous les problèmes de la sélection. Au cours de toutes les visites, des démonstrations ont été organisées concernant l'utilisation du matériel apicole, l'étude des maladies, les anomalies du couvain et des abeilles ainsi que les méthodes de traitement.

Nous avons constaté que les apiculteurs après plusieurs cours dans le même rucher n'y apportent plus le même intérêt ; ils désirent toujours voir du nouveau et d'autres exploitations.

Nos résultats obtenus au rucher de Sorens se résument comme suit :

1. L'apiculture dans la région de la Gruyère, à une altitude de 800-1200 m peut donner dans la moyenne des années des résultats intéressants.
2. Le miel de printemps aussi bien que celui d'été est d'une qualité supérieure et trouvera toujours une clientèle prête à payer un bon prix.
3. Dans les conditions climatiques de cette région, l'hivernage, le départ des colonies au premier printemps, les différentes maladies puis l'essaimage sont les moments particulièrement critiques pour une bonne rentabilité.
4. Cependant nos expériences démontrent que la conduite du rucher n'est pas difficile et se trouve à portée de tout apiculteur actif et réfléchi. Mais il est indispensable qu'il soit prêt à abandonner certaines pratiques traditionnelles défavorables aux abeilles.
5. Nous avons esquisonné les principes de la conduite du rucher : mise en hivernage tôt dans la saison avec suffisamment de provisions, sélection continue, renouvellement des reines par formation de nucléi, stimulation lors des périodes d'entre récolte.
6. L'apiculteur n'aura du succès que s'il a compris ces principes et s'il est prêt à les appliquer avec bon sens. La moindre défaillance peut donner un résultat défavorable.
7. Nous sommes cependant sceptiques au sujet de ce dernier point. En général l'apiculteur renonce à appliquer les mesures indispensables pendant bien des années. Ce n'est qu'au moment où des dégâts se manifestent qu'il se récrie, qu'il demande de tous les côtés une aide immédiate. Il ne veut pas se

rendre compte que ces dégâts sont en général le résultat d'une longue série de négligences ou d'erreurs.

Nous sommes heureux d'avoir pu faire des essais avec les nombreuses ruches de Sorens au courant de ces dernières années, qui furent au point de vue apicole souvent très délicates. Cette activité dans une région de bonne production, mais délicate par les conditions de climat et de milieu nous fut très précieuse. Ces résultats nous seront utiles pour résoudre des problèmes apicoles dans d'autres régions.

Devant l'obligation de concentrer nos forces nous avons dû prendre la décision de renoncer à poursuivre notre activité à Sorens. Les colonies seront concentrées d'une part au pied du Jura, d'autre part renforceront nos ruchers dans la Suisse centrale.

Nous tenons à remercier en premier lieu le Département de l'agriculture du canton de Fribourg, qui avec M. Dupasquier, nous ont aimablement apporté leur appui total pour faciliter notre travail. Nous adressons également nos remerciements à toutes les fédérations et aux apiculteurs romands qui se sont intéressés aux études faites à Sorens.

Liebefeld, le 10 novembre 1969.

Wille / Bourquin.

POUR RAPPEL

L'invitation de la FNOSAD au Congrès des 4 et 5 avril à Quimper. S'inscrire à la rédaction jusqu'au 15 mars 1970 (voir N° 1-2 de notre journal). Programme varié et divertissant.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

POUR MARS 1970

L'hiver bat son plein en ce 11 février, du moins dans les régions quelque peu élevées. Le soleil ne s'est guère montré plus généreux depuis un mois et pourtant nous aurions aimé avoir quelques belles journées permettant enfin une sortie générale de nos abeilles. Qu'en sera-t-il au 1^{er} mars ? Il nous est difficile de le prévoir, comme bien vous pensez. De toute façon, il faut s'attendre, sinon à des pertes sérieuses, du moins à un certain nombre de colonies affaiblies. S'il n'a pu se faire jusqu'ici, un contrôle sérieux s'impose. Ce que nous disions en février à propos d'acariose, etc., reste naturellement valable pour mars. Avec en plus le rapide dépistage de toutes les colonies suspectes.

Lors des premières sorties importantes, il faut repérer soigneusement toutes les colonies n'ayant pas une activité normale, ou pas d'activité du tout, parce que pérées ou très affaiblies. Une trop grande effervescence est également suspecte, étant souvent signe